

PROGRAMME DE FORMATION

Troubles psychiatriques des personnes âgées, vers une meilleure prise en charge

Objectifs pédagogiques

Contexte

L'espérance de vie augmentant et le nombre de personnes vieillissantes atteintes de pathologies psychiatriques au sein des établissements, du domicile augmente lui aussi. Le profil de ces populations accueillies, pris en charge implique une surveillance constante de la part des professionnels.

Quelque soit l'origine des troubles, les professionnels doivent pouvoir mobiliser les ressources nécessaires pour y faire face et proposer une modalité d'accompagnement adéquat.

Objectifs

- Connaître et reconnaître les principales pathologies en psychiatrie
- Différencier pathologie psychiatrique et maladie neurologique évolutive (démences, ou autres)
- Prendre en compte la pathologie dans la mise en œuvre des soins :
 - * Disposer de repères pratiques pour accompagner concrètement les sujets âgés qui présentent ces troubles
 - * Ajuster les modes relationnels en lien avec des situations rencontrées auprès des personnes accompagnées
 - * Analyser sa pratique à partir des problématiques rencontrées afin d'identifier des ressources et des axes d'amélioration.

Programme

Volet 1 : Comprendre les troubles pour mieux agir

- Les représentations sociales et individuelles du vieillissement et des troubles psychiatriques
- Rappel sur le vieillissement normal et pathologique
- Les différents troubles de la personnalité
- Les pathologies mentales et les syndromes observés
- Les manifestations de l'angoisse et de l'anxiété chez la personne âgée
- La prévalence des troubles dépressifs chez la personne âgée
- Les conduites à tenir face aux différents symptômes comportementaux et psychologiques
- Le risque médicamenteux – la iatrogénie
- Les questions éthiques

Volet 2 : Améliorer l'accompagnement et la relation professionnelle au quotidien

- La communication spécifique avec la personne âgée présentant des troubles psychiatriques

PROGRAMME DE FORMATION

- La posture à adopter face à une personne âgée communiquant des formes de violence, une attitude désinhibée, opposante...

Volet 3 : Accompagnement et soutien des équipes et familles

- Les enjeux du travail en équipe pluridisciplinaire et les modes de collaboration, de communication
- Inscrire la famille partenaire dans l'accompagnement
- La traçabilité (observation- évaluation et réajustement)

Public concerné et prérequis pédagogiques

Tout professionnel (travailleurs sociaux, éducatifs et soignants) étant amené à devoir accompagner, écouter des personnes handicapées vieillissantes

Cette formation ne nécessite pas de prérequis

Pour toute demande d'adaptation liée à une situation de handicap, le service formation de l'Uriopss reste à votre disposition

Durée, effectifs

2 jour(s) - 14 heures

12 stagiaires (capacité maximum)

Intervenant.e.s

Nathalie PONCHELLE, Formatrice, Responsable pédagogique, Service Formation, Uriopss de Normandie

- Présentation détaillée des intervenants accessible via notre site : www.uriopss-hdf.fr/formation

Moyens pédagogiques et techniques – Matériel nécessaire

- Apports théoriques avec pour objectif de partager une culture commune sur les questions de la relation d'aide et d'accompagnement 60 % avec une pédagogie active, participative en vue de faciliter chacun à percevoir différemment pour agir autrement
- Apports pratiques Partage d'expérience et de bonnes pratiques 40% à partir de grilles d'évaluation et d'observation de la douleur, de l'asthénie de l'usager
- Powerpoint et film projetés pendant la formation

Aucun matériel particulier n'est nécessaire pour cette formation

Modalités d'évaluation des acquis

PROGRAMME DE FORMATION

Evaluation des acquis en cours de formation

Sanction visée

Un certificat de réalisation et une attestation de fin de formation seront délivrés à l'issue de l'action

RAPPEL

Pour valider leur formation et obtenir un certificat de réalisation, les stagiaires doivent avoir :

- attesté de leur présence (émargement)
- réalisé les exercices préconisés par le formateur
- réalisé l'évaluation des acquis de leurs connaissances
- complété la fiche individuelle d'évaluation de la formation

Délais moyens pour accéder à la formation

- Les formations en Inter font l'objet d'une programmation accessible [via le catalogue en ligne](#).
- Les formations en Intra sont programmées en tenant compte des disponibilités des apprenants et des intervenants.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap



Les stagiaires en situation de handicap sont invités à préciser leur besoin en amont de la formation afin d'échanger sur les éventuelles adaptations nécessaires en fonction de leur handicap.

Référente Handicap pour l'organisme de formation Uriopss HdF :

Martine BABELA : m.babela@uriopss-hdf.fr

Les locaux de l'Uriopss, à Boves et à Lille, sont accessibles pour les personnes à mobilité réduite. Le cas échéant, l'Uriopss s'appuie sur un réseau de partenaires pour répondre aux besoins exprimés, ou orienter si besoin vers les dispositifs ou acteurs spécialisés.

Registre public d'accessibilité téléchargeable depuis notre site Internet : www.uriopss-hdf.fr/formation

Tarif

Nos tarifs sont nets de taxes, car l'Uriopss n'est pas assujettie à la TVA (art. 261.7-1°b du CGI).